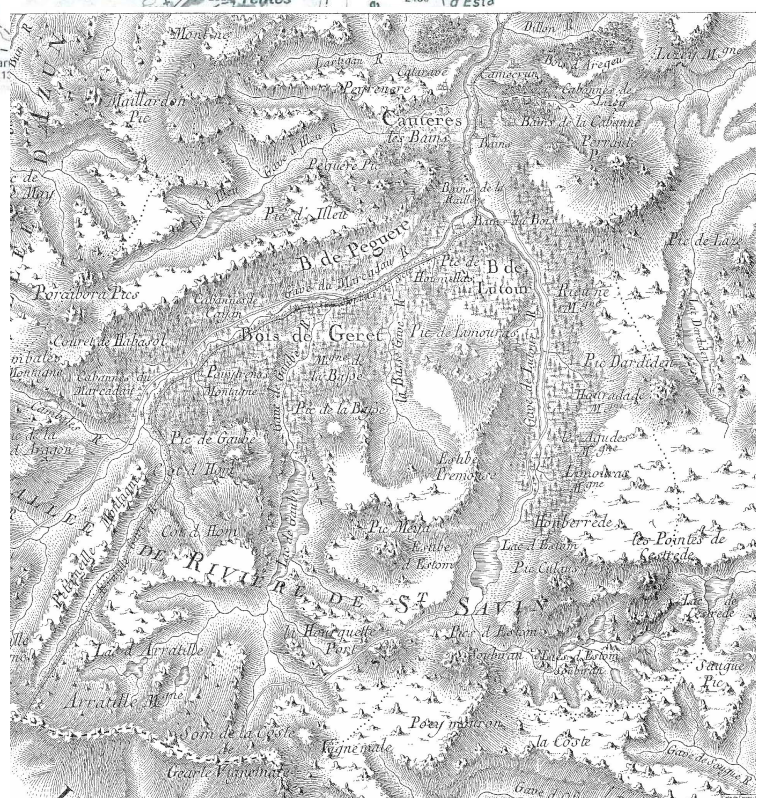
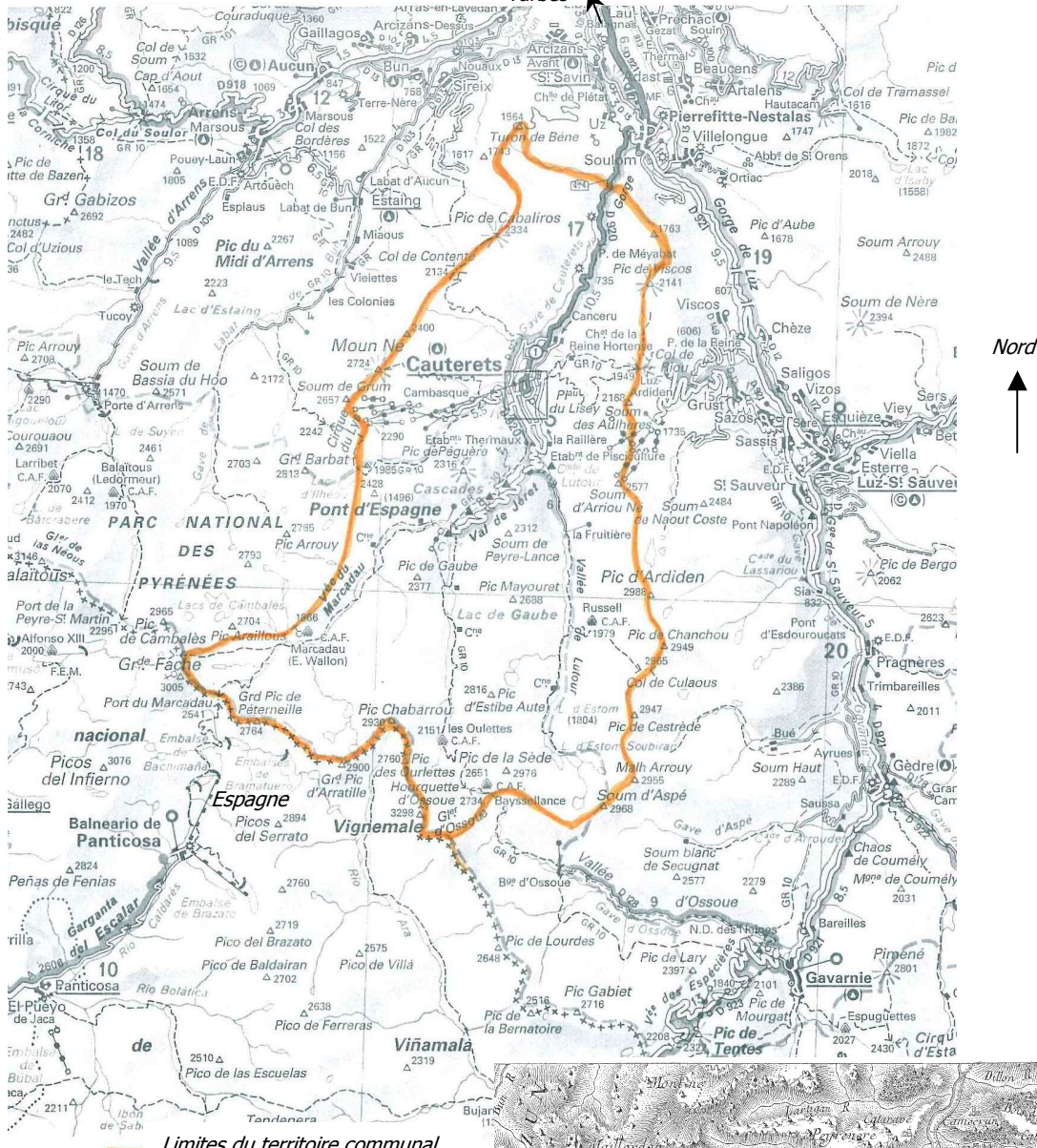


1 - PRESENTATION GENERALE DE CAUTERETS

Direction Argelès, Lourdes,
Tarbes



Carte de Cassini

1-1 Situation de Cauterets, géomorphologie, étendue et structure générale du territoire

La vallée de Cauterets, située dans la partie centrale la plus élevée de la chaîne primaire axiale des Pyrénées, forme l'extrémité sud du Lavedan dont elle fait partie. Le Lavedan constitue la partie Sud occidentale de la Bigorre. Il s'agit du bassin du gave de Pau situé en amont de Lourdes. Le Lavedan est composé de sept vallées ; il est limité au Sud par la frontière espagnole (Aragon).

La vallée de Cauterets appartient à l'une de ces sept vallées. Appelée vallée de la rivière de St Savin, cette vallée située au-dessus d'Argelès-Gazost inclut la commune de St Savin et les villages environnants (Lau Balagnas, Adast, Pierrefitte-Nestalas, Soulom, Uz et Arcizans-Avant)et englobe tout le territoire de Cauterets.

Située entre 700 et 3298m d'altitude (Pic du Vignemale), la vallée de Cauterets est un territoire parcouru dès la Préhistoire comme en témoignent les nombreux vestiges archéologiques retrouvés (hache polie en vallée d'Illhéou ; concentration de cromlechs dans la vallée du Marcadau...). Elle forme un grand point de passage vers les vallées aragonaises.

La situation de la vallée, dans la zone de contact entre le noyau granitique d'Ardiden-Balaïtous et les massifs schisto-calcaire de Vignemale, en fait le lieu de nombreuses émergences de sources thermales sulfurées abondantes.

Alors qu'une des sources thermales était déjà connue depuis l'Antiquité (bain gallo-romain sur le versant Est au-dessus des futurs établissements de Pauze), et longtemps utilisée par la population et bergers des environs, le territoire de Cauterets rattaché au domaine de St Savin est longtemps resté un territoire de pacage et de chasse pour les communautés voisines.

Accessibles par des sentiers caillouteux et très pentus, les premières cabanes, bâties autour des premiers bains, ne se sont implantées qu'à partir de 1075 environ.

Initialement implanté sur les versants très pentus de Peyraute, avec l'accord des abbés de St Savin le village originel de "Cauteres Dessus" est progressivement descendu sur des terrains plus accessibles autour du rocher du Labadat, sur le pla de las Tocoeres, autour du Castet (Tour de guet), en rive droite du Gave.

Ce n'est qu'au 18^{ème} siècle qu'une route carrossable viendra remplacer les sentiers muletiers qui formaient jusque là l'unique accès à Cauterets.

Dépendant historiquement de l'Abbaye de St Savin (ce n'est que progressivement à partir du 15^{ème} siècle que la communauté des habitants commence à se libérer de la tutelle monastique – avec un effacement progressif des droits coutumiers monastiques par désuétude), l'héritage historique de Cauterets ne fait qu'une partie du territoire et des édifices (notamment les édifices thermaux qui se sont construits au fur et à mesure de la découverte des sources et forment une partie du patrimoine architectural cauterésien) sont aujourd'hui sous gestion bipartite entre la ville et la communauté de commune de la vallée de St Savin.

De par sa situation géographique, le territoire communal de Cauterets présente des entités paysagères caractérisées, marquées par de nombreux « monuments naturels » remarquables :

-Au Nord la route d'accès de Pierrefitte à Cauterets, encaissée dans les gorges et surplombant le Gave

-le fond de vallée de part et d'autre du Gave

-les versants agricoles des bas de pentes et le paysage rural ouvert (Cattarabes, Cancéru)

-les versants boisés du vallon thermal qui forment un écrin de la partie sud de la ville (flancs du Pégùère et du pic des bains)

-les territoires de moyenne montagne et haute montagne :

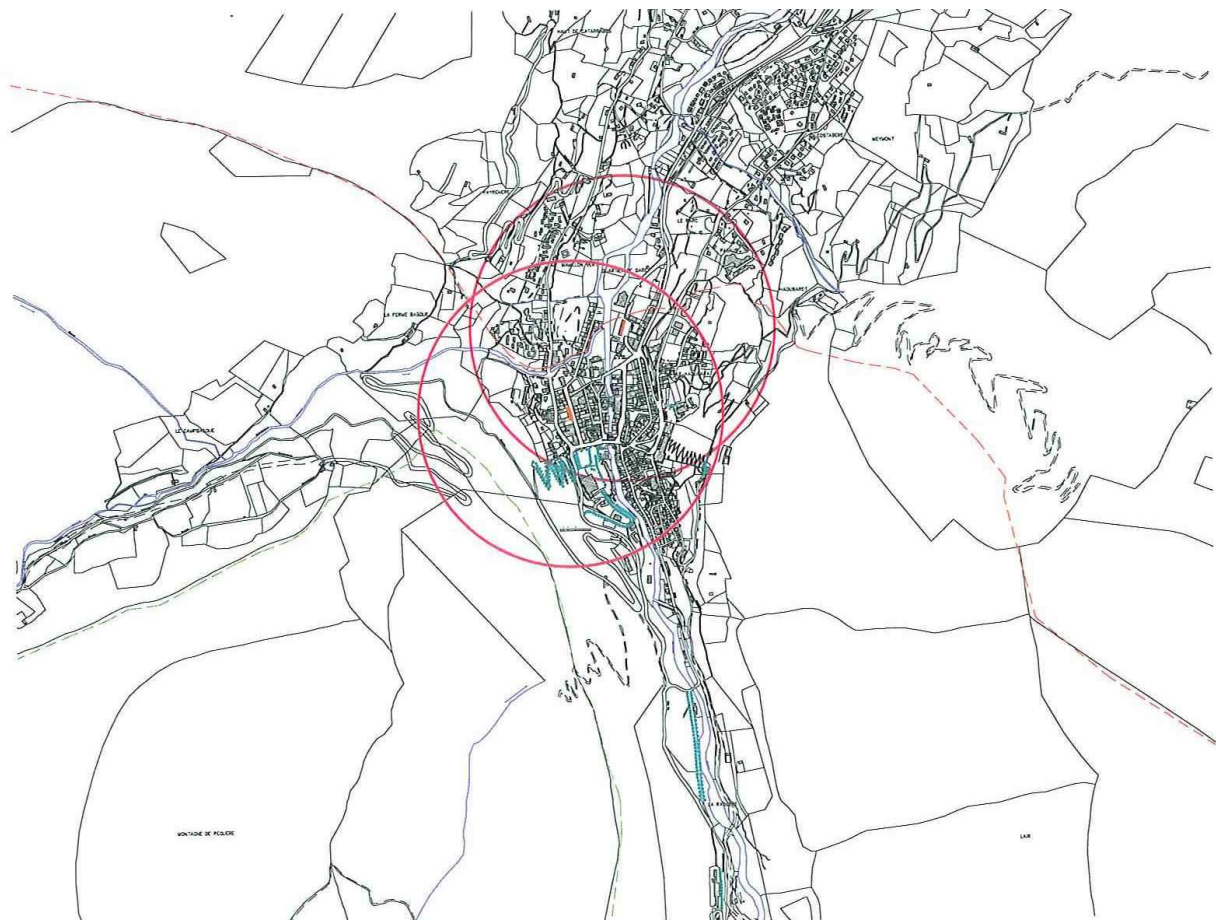
Vallée de Jerret et ses cascades (pont d'Espagne, Bousès, pas de l'ours, cerisey, Mauhourat)

Vallée du Lutour et ses lacs (Estom, Hount-herède, Labas, Estom-Soubiran, lac des gentianes)

Vallée du Cambasque (prairies et cirque du Lys)

Vallée de Gaube (lac de Gaube, pics et glaciers du Vignemale)

Hautes vallées du Marcadau et ses lacs (Cambalès, Arratille, la Fache), plateau de Cayan et ses lacs d'Embarrat, du Pourtet et de Nère, lacs du vallon de Pouey-Trenous.



Les périmètres monuments historiques

1-2 Les monuments historiques et leurs périmètres

Monuments inscrits :

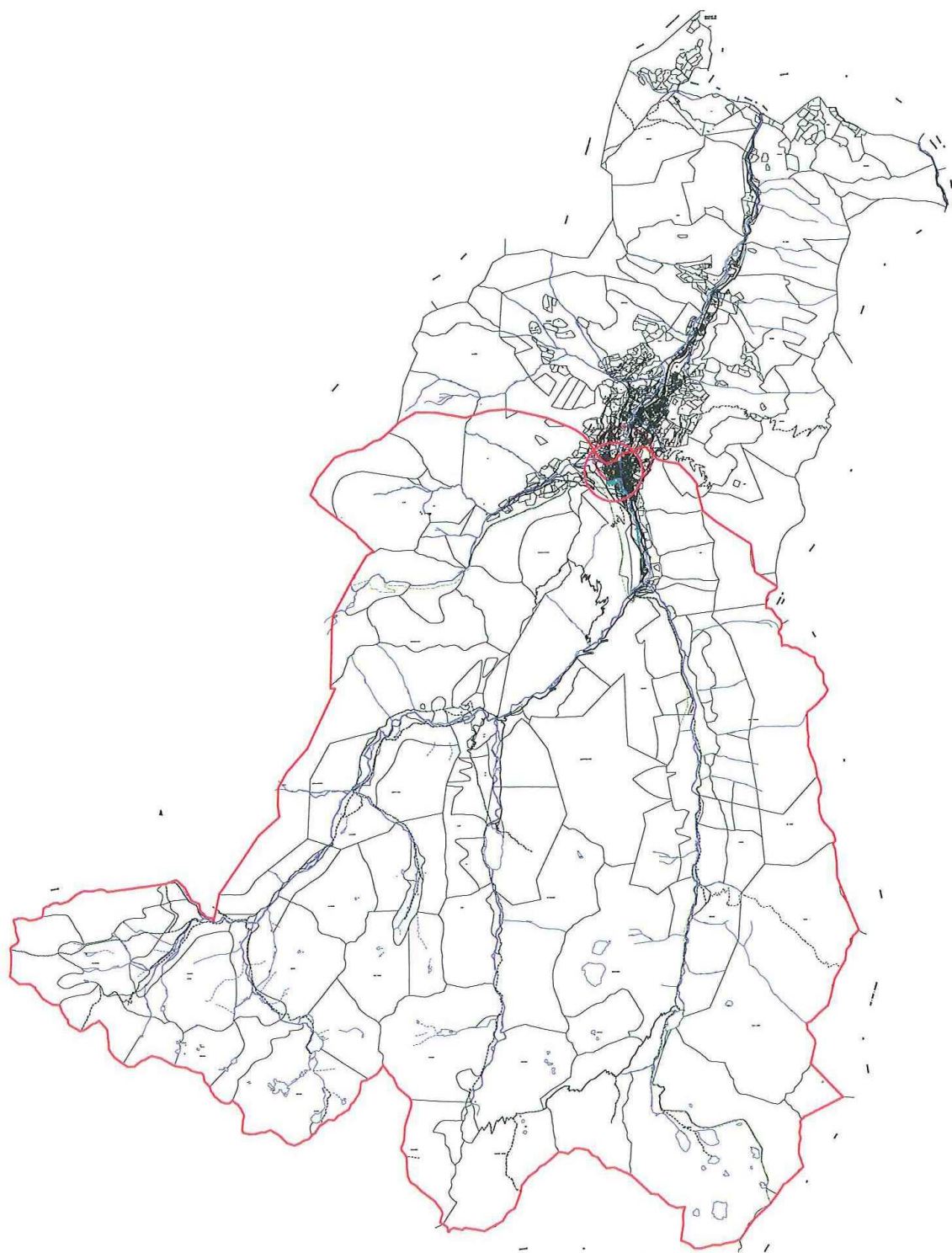
Cauterets possède trois bâtiments inscrits aux Monuments Historiques :

- Gare routière - façade et toiture 18/12/1981
- Hôtel d'Angleterre - salle à manger - 1 boulevard Latapie-flurin 08/11/1988
- Immeuble continental résidence - façade - 5 boulevard Latapie-flurin 28/12/1984.

Les Monuments Historiques sont peu nombreux à Cauterets : aucun édifice thermal n'est protégé.

Le groupe sud est situé dans le site classé mais hors du périmètre M.H.

Le nord de Cauterets où se passe une part importante de développement urbain est hors périmètre M.H.



Site classé

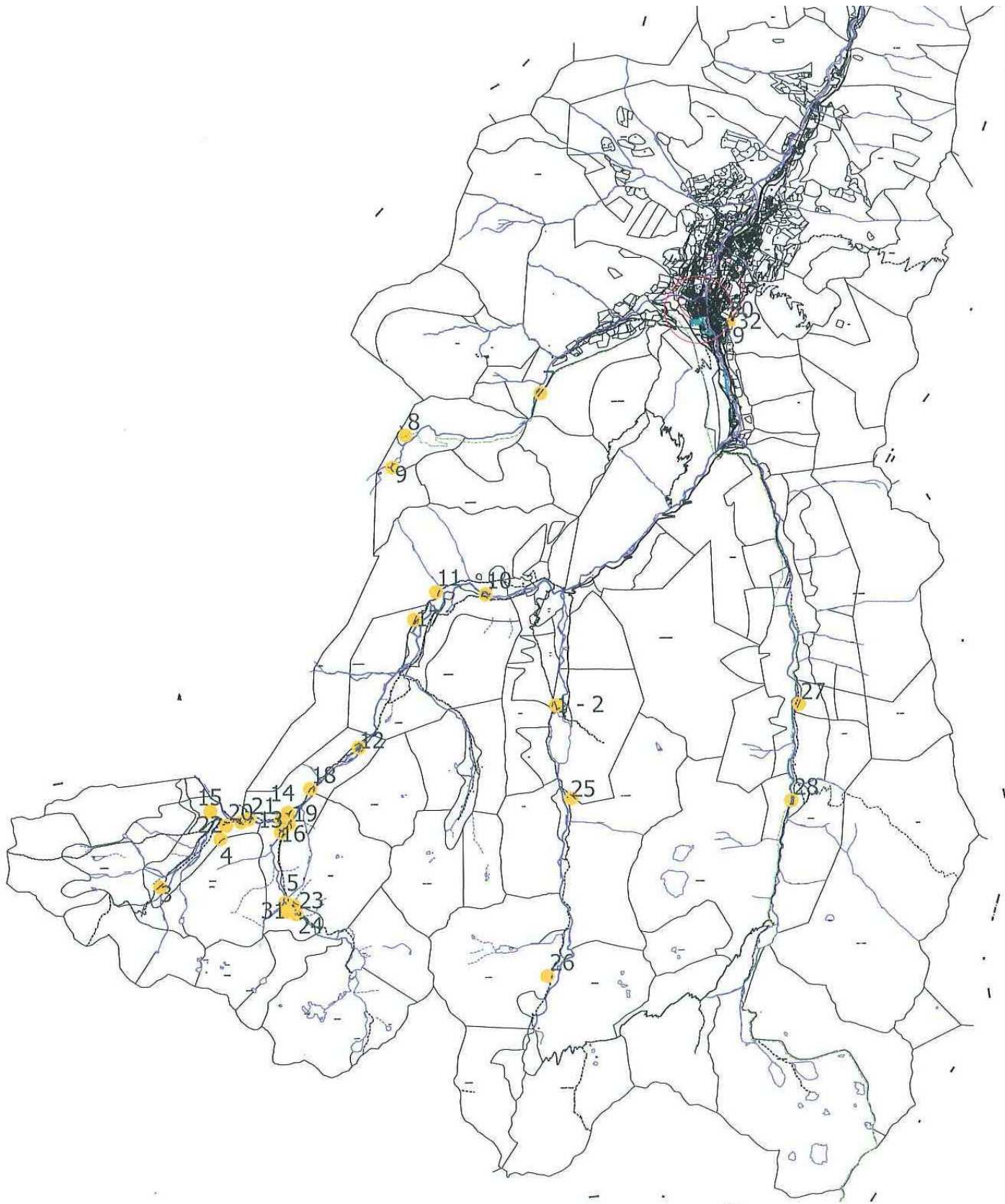
1-3 le site classé

Ce site classé par arrêté du 28 juillet 1928 couvre le bassin du gave de Cauterets comprenant les vallées des Gaves de Lutour, de Gaube, de Jerret, du Marcadau et du Cambasque.

La limite Nord du site prend bien en compte la ville historique, en incluant le vallon thermal.

Cette limite coupe en deux le vallon de la ville de Cauterets, laissant de côté le restant où sont les enjeux de développement urbain.

Le site classé ne permet donc pas de prendre en compte les enjeux paysagers de Cauterets proprement dit.

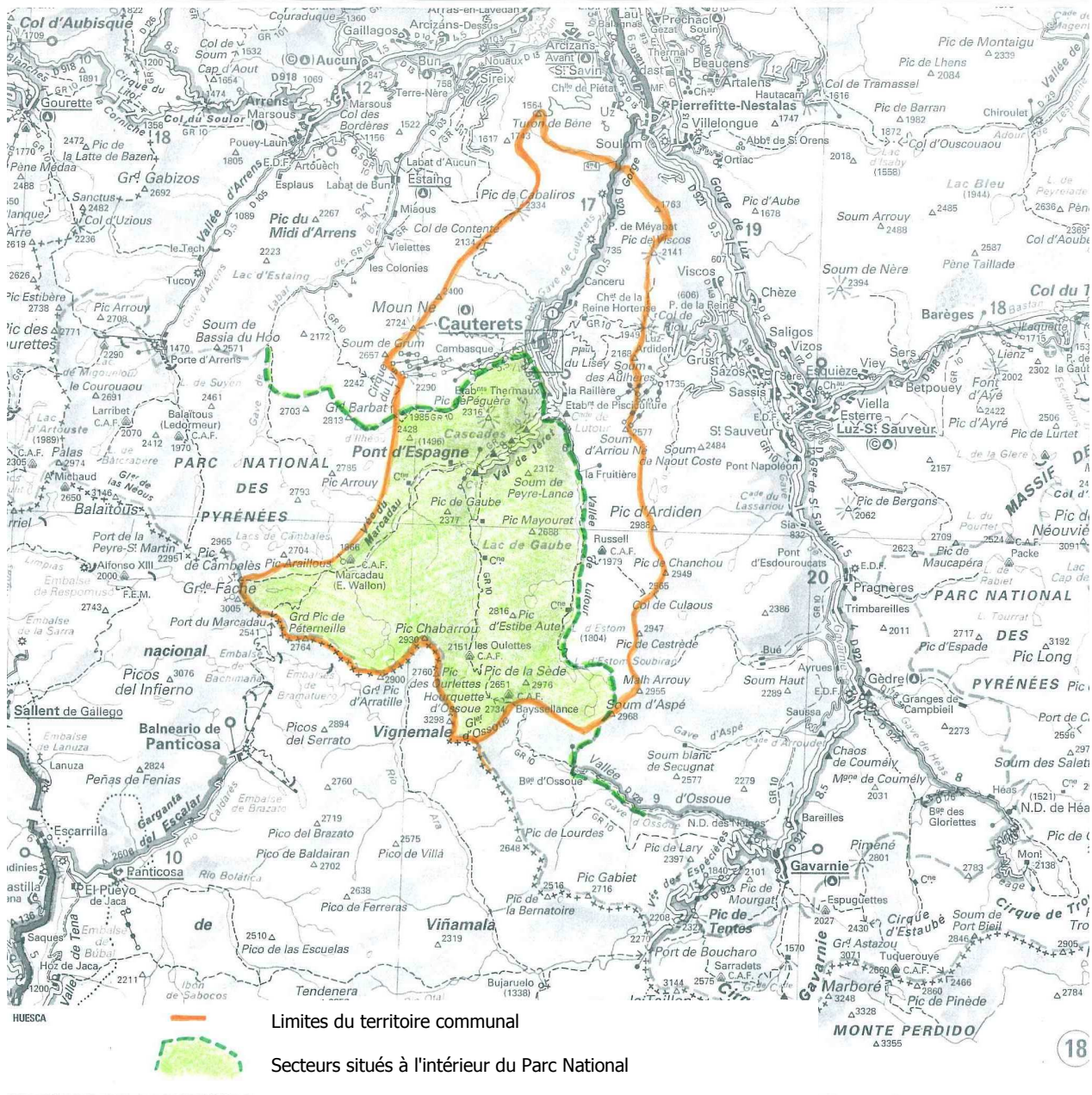


Sites archéologiques identifiés

1-4 les sites archéologiques identifiés

- 1 - 11572/65138006 - station du lac d'Ilheou - Néolithique
- 2 - 11573/65138005 - station du Marcadau - Néolithique
- 3 - 11574/65138004 - dolmen de Loubosso sud - Pla de Loulosso - dolmen - Néolithique final - Age du Bronze ancien ?
- 4 - 11596/65138003 - dolmen de Loubosso nord - Pla de Loulosso - dolmen - Néolithique final - Age du Bronze ancien
- 5 - 11597/65138002 - dolmen d'Arratille-Le Marcadau - Néolithique
- 6 - 11607/65138001 - dolmen de l'Affron - Néolithique final - Age du Bronze ancien ?
- 7 - 15226/651380102 - fond de cabane du Plaa des Artigues, montagne de Peguere - gave de Campbasque - époque indéterminée - construction
- 8 - 15227/651380103 - fond de cabane du Lys - gave d'Ilheou- époque indéterminée/construction
- 9 - 15228/651380104 - abri pastoral du Lac Noir - montagne de Nets - habitat pastotral - époque indéterminée
- 10 - 15229/651380105 - ensemble plateau du Clot - montagne de Nets - gave du Marcadau - époque indéterminée, amis, construction
- 11 - 15230/651380106 - abri et tertres du plateau de Cayan - vallée du Marcadau - habitat pastoral, époque indéterminée
- 12 - 15231/651380107 - tertre d'Estalounque - vallée du Marcadau-Cardinques - époque indéterminée, construction
- 13 - 15232/651380108/ Tertre du Pla de la Gole - vallée du Marcadau-Tuqueronne - époque indéterminée - construction
- 14 - 15233/651380109/ Abri du Pla de la Gole - vallée du Marcadau - Tuqueronne - Habitat pastoral - époque indéterminée
- 15 - 15234/651380110/ Toue du Marcadau - le Marcadau - habitat pastoral - époque indéterminée
- 16 - 15235/651380111/ Fond de cabane et tertre - pla de la Gole - Arratille - Marcadau - époque indéterminée amas, construction
- 17 - 17364/651380112/ Fonde cabane du plateau de Cayan - le marcadau - époque indéterminée, construction
- 18 - 17365/651380113/ cabane de Touqueronne - le Marcadau - époque indéterminée, construction
- 19 - 17366/651380114/ cabane de Touqueronne - le Marcadau - époque indéterminée, construction
- 20 - 17367/651380115/ tumulus 1 du Pla de la Gole - Marcadau - tumulus, âge du Bronze/âge du Fer
- 21 - 17368/651380116/ tumulus-cromelech 1 du Pla de la Gole - Marcadau - tumulus, âge du Bronze/âge du Fer
- 22 - 17369/651380117/ tumulus 2 du Pla de la Gole - Marcadau - tumulus, âge du Bronze/âge du fer
- 23 - 17370/651380118/ cabanes d'Arratille et cromelech - le marcadau/Arratille - tumulus - âge du Bronze/âge du Fer
- 24 - 17371/651380119/ cabane d'Arratille - le Marcadau - époque indéterminée - construction
- 25 - 17372/651380120/ abri pastoral du Pinet - les Paloumères - habitat pastoral - époque indéterminée
- 26 - 17373/651380121/ cabane des petites Oulettes - Chabarrou - époque indéterminée - construction
- 27 - 17374/651380122/ cabane de Limouras - Limouras - époque indéterminée - construction
- 28 - 18775/651380123/ cromelech 1 de Lutour - Estibet d'Estom - tumulus - âge du bronze/âge du fer
- 29 - 18750/651380124/ anciens bains de Pauze ou de Peyrehaute - Pauze-Vieux - bains - Moyen-âge classique
- 30 - 18751/651380125/ anciens bains de Pauze ou de Peyrehaute - Pauze-Vieux - captage - Moyen-âge classique
- 31 - 25031/651380126/ cabanes d'Arratille et cromlech - le Marcadau-Arratille - époque indéterminée - construction
- 32 - 2746/651380101 - Anciens bains de Pauze ou de Peyrehaute - pauze-vieux - village - Moyen-Age classique.

Ces sites archéologiques se situent essentiellement dans les secteurs de montagne et près de la ville (Pauze). Ils sont inclus dans le site classé.



1-5 Les secteurs situés à l'intérieur du Parc National des Pyrénées

Secteurs sud du territoire situés à l'intérieur du Parc National des Pyrénées. Le restant du territoire étant situé en zone périphérique du Parc.

Les deux secteurs sont soumis à la réglementation générale du Parc et de sa zone périphérique, servitudes qui s'imposent aux documents d'urbanisme et s'intègrent à la ZPPAUP.

1-6 Les sites Natura 2000, Zones naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique, et Sites d'Intérêt Communautaire

Ces inventaires ne sont pas une servitude mais participent à l'intérêt paysager du site en relevant l'originalité de certains de ses composants.

Source du document graphique : DIREN Midi-Pyrénées.

Sites Natura 2000:

Moun Ne de Cauterets, Pic de Cabaliros (FR7300923)
Gaves de Pau et de Cauterets (et gorges de Cauterets) (FR7300922)
Péguère, Barbat, Cambales (FR7300924)
Gaube, Vignemale (FR7300925)

Z.N.I.E.F.F.:

Cirque de Vignemale (Zone 1)
Forêt du Péguère et Leytugouse (Zone 1)
Forêts de la rive droite des Gaves de Cauterets et de Lutour (Zone 1)
Forêts de la rive gauche du gave de Gavarnie et Pic de Viscos (Zone 1)
Massif du Mayouret (Zone 1)
Massif Forestier de Gaube et de Marcadau (Zone 1)
Montagne de Cestrede et du Malh Arrouy (Zone 1)
Montagne de l'Ardiden (Zone 1)
Montagne du Vignemale au Pic Arrouy, Grande Fache (Zone 1)
Réserve Ministérielle de chasse du Pic de Soulom (Zone 1)
Versant Est du Pic de Cabaliros et du Moun Ne (Zone 1)
Versant Nord du Péguère et du Leytugouse (Zone 1)
Massif de l'Ardiden (Zone 2)
Massif du Vignemale Zone centrale du Parc National (Zone 2)
Montagnes des gaves d'Ossoue, Aspe et Cestrede. (Zone 2)

Sites d'Intérêt Communautaire :

Gaube, Vignemale (mai 2007)

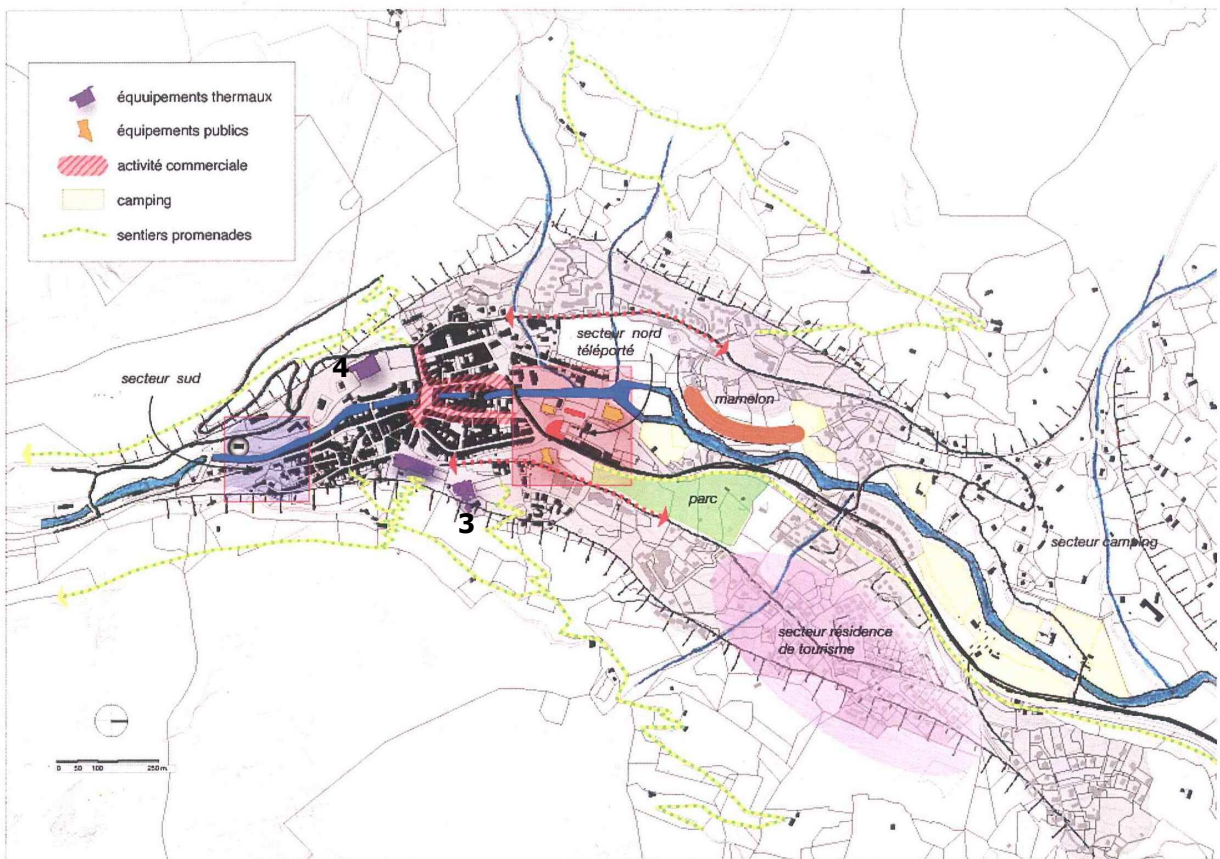
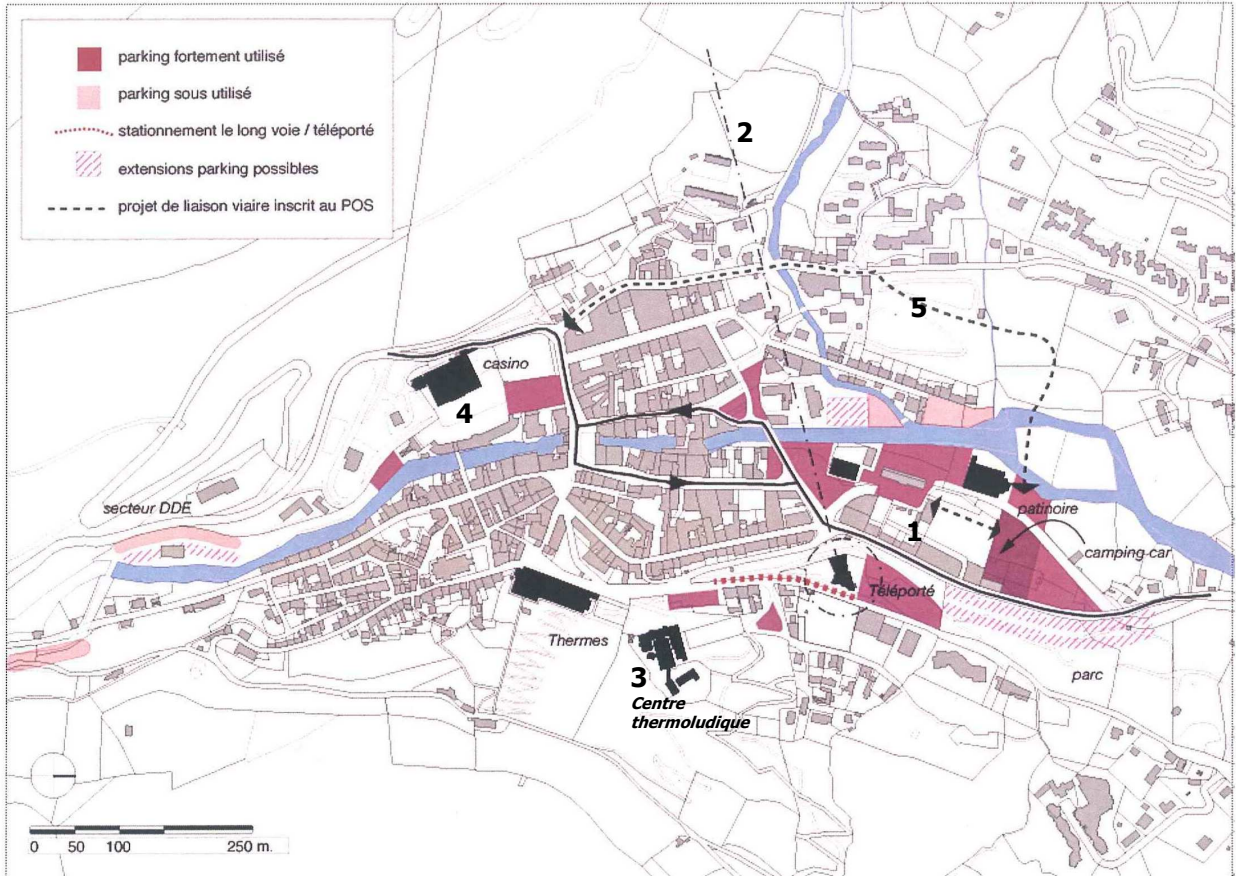
1-7 Le plan d'occupation des sols

2ème révision du POS datant de juillet 1994.

Ce document déjà ancien ne correspond plus aux besoins de la commune.

Il est projeté l'établissement d'un PLU.

La ZZPAUP contribuera à la définition de ce nouveau document d'urbanisme.



Source : document fourni par la ville

1-8 Les dynamiques de projet et d'aménagement

La commune est engagée dans une dynamique de développement qui a pour objectif de :

- maintenir l'activité touristique (activité thermale, sports d'hiver, tourisme vert) en créant de nouveaux équipements, et en faisant découvrir le patrimoine de la commune qu'ils souhaitent mettre en valeur et se réapproprier
- améliorer les distributions de flux routiers et de stationnement
- maintenir le nombre d'habitants permanents, en valorisant le cœur de ville, la reconquête de ses logements et le maintien de ses services.

Cette dynamique se traduit par la mise en place de différents niveaux de projets :

Les secteurs d'urbanisation

Ils s'étendent au Nord du bourg ancien, pour l'habitat mais aussi et surtout développement de résidences et immeubles de tourisme (1).

L'aménagement du téléporté

Un aménagement réalisé : remplacement du téléphérique du Lys par un téléporté à grande vitesse dont la gare de départ est située dans le village.

enjeu de la ZPPAUP : donner des orientations sur le traitement des espaces de raccord avec la ville, des secteurs de stationnement... (2)

Aménagements en cours et projetés

Centre Thermoludique

Création d'un centre thermo-ludique par la réhabilitation-extension des « Thermes du Rocher ». Projet en cours. Livraison prévue en 2008.

L'aménagement ne prend pas en compte le petit Parc de l'établissement.

enjeu de la ZPPAUP : donner des indications pour la restauration des façades conservées. Encourager le traitement du Parc en donnant des orientations pour le réaménagement et les plantations des esplanades et devant des édifices thermaux, dans un souci de cohérence entre l'architecture du bâtiment et le jardin ou l'espace public qui lui est toujours associé. (3)

Le casino

Projet de restauration des façades et toitures du casino en cours d'étude.

enjeu de la ZPPAUP : donner des indications, fixer et définir des règles pour la restauration des façades et des couvertures de ces édifices remarquables liés à l'histoire thermale de Cauterets. Donner des indications et orientations pour le réaménagement des abords et des espaces publics liés à ces établissements. (4)

Projet de déviation

Projet de contournement de la ville par le nord Est :

Conséquence sur la circulation urbaine, la réappropriation des espaces publics

Conséquence sur l'entrée de ville et la restructuration du quartier autour de l'ancienne gare

> enjeu de la ZPPAUP : donner des indications pour le réaménagement des espaces publics, pour la formation du tissu urbain et une orientation de gabarit de construction en vue de l'urbanisation du secteur autour de la déviation. (5)

Révision du POS

Projet de mise en place d'un PLU pour s'adapter aux enjeux de gestion que cette politique engendre (protection des paysages, perspectives de développement urbain.

Plan de référence

Le plan de référence urbain en cours d'élaboration doit donner une orientation commune, un fil directeur et une dimension d'ensemble à des projets pouvant être isolés, dans un souci de cohérence d'ensemble. Dans cette valeur d'ensemble il s'agit de redonner une valeur aux usages des lieux et de les adapter aux fonctionnements actuels et à venir, en s'appuyant sur les compositions urbaines, architecturales et paysagères identitaires de Cauterets.

> enjeu de la ZPPAUP : identifier les intérêts et enjeux, sur lesquels pourra s'appuyer le plan de référence pour l'élaboration et la définition des actions à mener.

